

Le Maire

Les Conseillers Municipaux

Le Personnel Communal

*Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,
Vous présentent
Leurs meilleurs vœux pour l'an 2018
Et vous donnent rendez-vous pour le verre de l'Amitié*

Le SAMEDI 20 JANVIER à 15 h 00 à la salle socioculturelle



**La salle Socioculturelle sera ouverte à partir de 14 h 30
pour la consultation des plans d'exécution des travaux
départementaux et les projets communaux de l'année 2018**

Le Mot du Maire

C'est avec un réel plaisir que l'équipe municipale, les employés communaux, les associations pontoises se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2018, ainsi que la bienvenue aux nouveaux habitants.

Mes vœux sont avant tout des vœux de santé et de bonheur, d'amitié et de réussite à vous-même et à vos familles. Je veux avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent malheureusement pas.

A notre niveau, nous essaierons, dans la mesure du possible et de nos moyens de tout faire pour continuer d'améliorer « le bon vivre à PONTS ».

Ce bulletin municipal n°38, va retracer le travail de vos élus sur l'année écoulée et les perspectives pour l'année 2018.

Aujourd'hui notre collectivité compte désormais 650 habitants.

En parcourant notre village, vous avez pu constater certains travaux réalisés et d'autres qui se poursuivent, notamment ceux du département.

Voici quelques exemples de nos investissements 2017 .

- Réalisation d'un béton bitumeux sur les voies communales de Cavigny et de la Fosse Cordon
- Finalisation des travaux du Lotissement « La Source »,
- Revêtements superficiels sur les chemins ruraux de Maudon, la Grande Mazurie, les Pigannières et les Martellières.

De plus, l'accessibilité voirie pour les personnes à mobilité réduite a été poursuivie.

Pour l'année 2018...

Après la rentrée, il est de tradition de préparer, dès le mois de septembre, les orientations budgétaires de l'année qui s'annonce. Aussi, au fil des pages de ce bulletin, vous allez prendre connaissance des projets destinés à poursuivre une politique d'investissements qui s'impose à nous et aux besoins de la population.

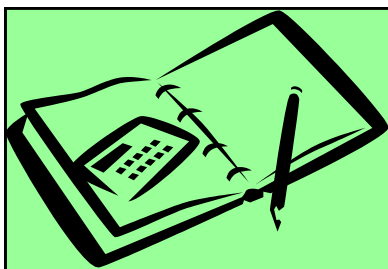
Quant aux travaux départementaux, ils se poursuivront par la réalisation du Viaduc de « la Guérinette », dont la longueur de portée est de 83 mètres. De plus, notre collectivité a acté une convention, « un million d'Euros » pour la reconstruction de cinq ouvrages d'art depuis le moulin de Cavigny, jusqu'à la confluence du fleuve côtier « La Sée. »

Pour terminer mon propos, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent à la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

En attendant de vous souhaiter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce le **samedi 20 janvier à 15 heures à la salle socioculturelle**, je me permets de vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Bonne année à toutes et à tous.

Jean-Claude Arondel.



DECISIONS MUNICIPALES

Aménagement du rez-de-chaussée de la mairie.

Au cours des précédentes réunions municipales, nous avons mené une réflexion globale sur les travaux à réaliser pour rationaliser l'espace public du secrétariat afin de prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

De plus, certains aspects matériels ont également été évoqués : agrandissement du bureau de la secrétaire, réception par la mairie des personnes dans un endroit discret, salubrité des murs et vétusté du parquet de la salle des mariages.

Deux demandes de subvention ont été demandées au titre de la DETR et de la réserve parlementaire. L'estimation du coût des travaux est de 86 261.00 € H.T. L'opération de financement s'établissant ainsi :

Dépenses (HT) : Travaux : 86 261 €

Recettes (HT) Subvention sollicitée : Réserve parlementaire : 7 000 €

DETR : 34 504 €

Autofinancement : 44 757.00 €

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à Mme Isabelle BRICE, architecte, dont l'offre a été la mieux disante, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention de mission globale de maîtrise d'œuvre et de mandater les factures s'y rapportant.

Indemnité gardiennage des églises communales 2017

Suite à la lecture du courrier de Monsieur le Préfet de la Manche fixant à 120.97 euros le plafond indemnitaire applicable pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le conseil accepte de verser pour l'année 2017, cette somme au prêtre assurant le gardiennage de l'église.

Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr

mail ; mairieponts@wanadoo.fr

Subventions accordées en 2017

Comice Agricole	31.00	Canoë club	122.00
Anciens Combattants	153.00	Croix Rouge Délégation Baie du Mont St Michel	31.00
Amicale des Médailleurs militaires	31.00	Association Les P'tits Pontois	2 500.00
Coopérative Ecole Maternelle Parisy	31.00	Amicale de pêcheurs à la mouche	50.00
Société de Chasse de l'Avranchin	50.00	Amicale des Pêcheurs à la ligne	50.00
Concours Hippique	31.00	Club Gymnastique	31.00
Club du 3ème âge	153.00	ACARPA	138.00
Association des donneurs de sang	31.00	Ass. Soins palliatifs du sud Manche	100.00
Ass. des Aveugles de la Manche	31.00	Maison familiale et rurale Mortain	31.00
Espérance Saint Jeannaise	31.00	Cercle de nageurs d'Avranches	31.00
Ass. Des parents et amis d'enfants Inadaptés (APAEIA)	31.00	Challemel Lacour (activités sportives)	31.00
Ligue départementale contre le cancer	107.00	Fonds d'aide aux jeunes Conseil Départemental	136.85
Comité des fêtes	153.00	ADMR	31.00
Judo Club	31.00	Fonds de solidarité logement (FSL) 0.60 € par habitant	372.00

Voie douce Ponts - ST Jean de la Haize

Résultat de l'appel d'offres de la voie douce Ponts - St Jean de la Haize.

Deux appels d'offres ont été lancés cet été au 31 juillet et au 28 août. Lors de la première consultation une seule réponse avait été apportée, elle était infructueuse. L'estimation du Conseil Général était de 55 281€ TTC.

Lors du second appel d'offres, 5 entreprises ont répondu, et leurs propositions se sont révélées, une seconde fois infructueuses.

Le conseil départemental a sous estimé les prix des entreprises et nous a renvoyé un dossier mi -octobre en réévaluant les besoins ,notamment au niveau des matériaux utilisés pour cette voie piétonne.

Le projet a été approuvé par les Conseils de Ponts et de St Jean de la Haize l'appel d'offres sera relancé pour une période de travaux plus clémente pour ce type de travaux.

Travaux de voirie 2017

Des travaux ont été réalisés à hauteur de 29 147.16 € pour la réfection des travaux de voiries sur le chemin de Maudon, la Grande Mazurie, les Piganières, les Martellières et la remise en état des trottoirs le long de la RD 7

Aménagement piétonnier RD 911e La Ménardière

Pour répondre à une demande de quelques habitants de la Ménardière sur la sécurité routière des usagers au niveau de ce hameau, le conseil municipal approuve l'idée d'une pré étude d'un aménagement piétonnier longitudinal sur la RD911e et sur la RD7e depuis l'embranchement de la RD 911e jusqu'à l'entrée de l'autoroute A84, pour une question de sécurité des piétons et souhaite que ce projet soit conduit en partenariat avec les services départementaux.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles 2016 - 2017

Participation école Privée Avranches

25 élèves à 539 € par élève soit.....13 475.00 €

Participation Ecole Pomb—Tirepiéd

8 enfants à 722.16 € par enfant soit5 777.28 €

Participation Ecole St Senier sous Avranches

2 enfants à 505.00 € par enfant soit1 010.00 €

Participation Marcey les grèves

3 enfants à 570.85 € par enfant soit.....1 712.55 €

Participation Ecoles Avranches

49 enfants à 508 € par enfant soit24 892.00 €

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI : 15 H 30 - 18 H 00

Permanence du maire de 16 h 00 à 18 h 00

MARDI : 10 H 00 - 12 H 00

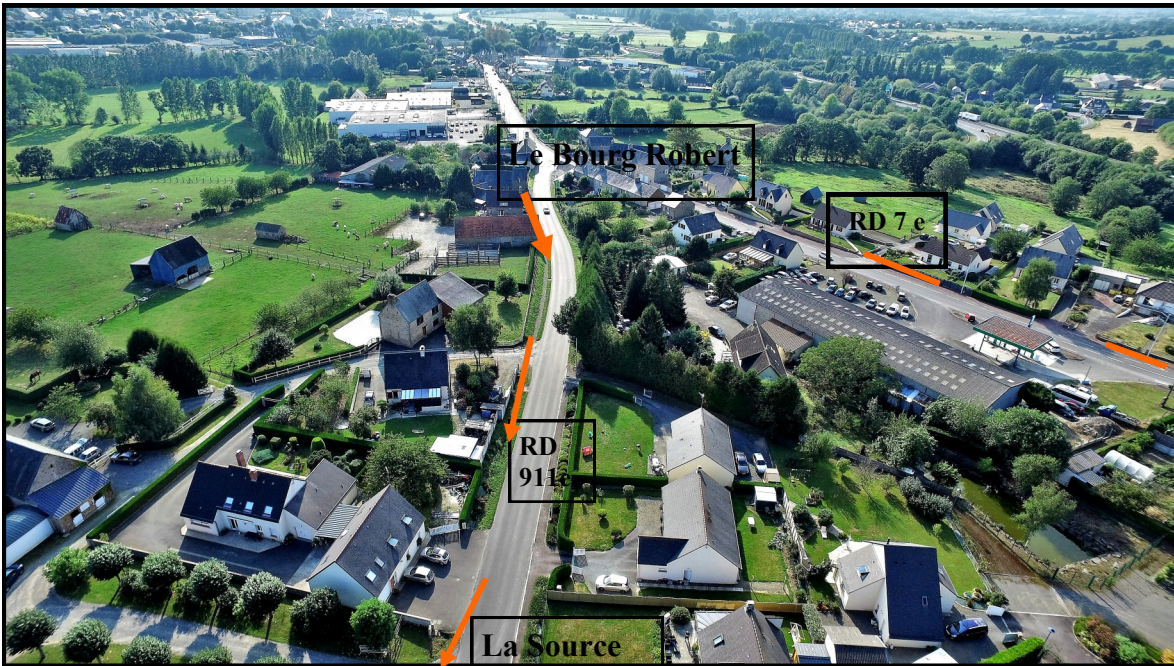
Permanence du maire ou d'un adjoint ; 10 h 30 - 12 h 00

MERCREDI : 10 H 30 - 12 H 00

Permanence du 1er adjoint (Mme Guesdon) : de 10 h 00 à 12 h 00

VENDREDI : 16 H 00 - 18 H 00

Permanence du 2ème adjoint (M. Couenne) : 16 H 00 - 18 H 00

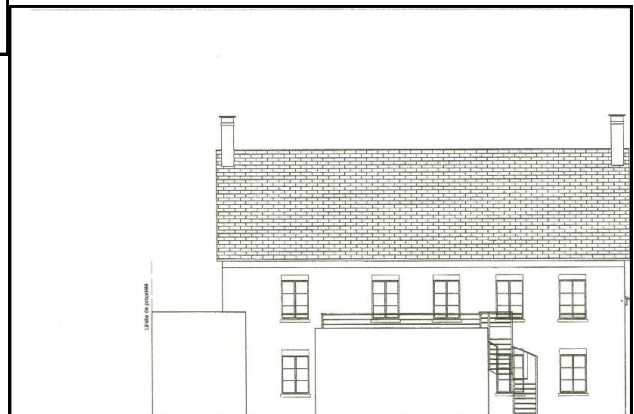


Projet des travaux d'aménagement de la mairie avec extension au nord et aménagement du garage en petite salle de réunion

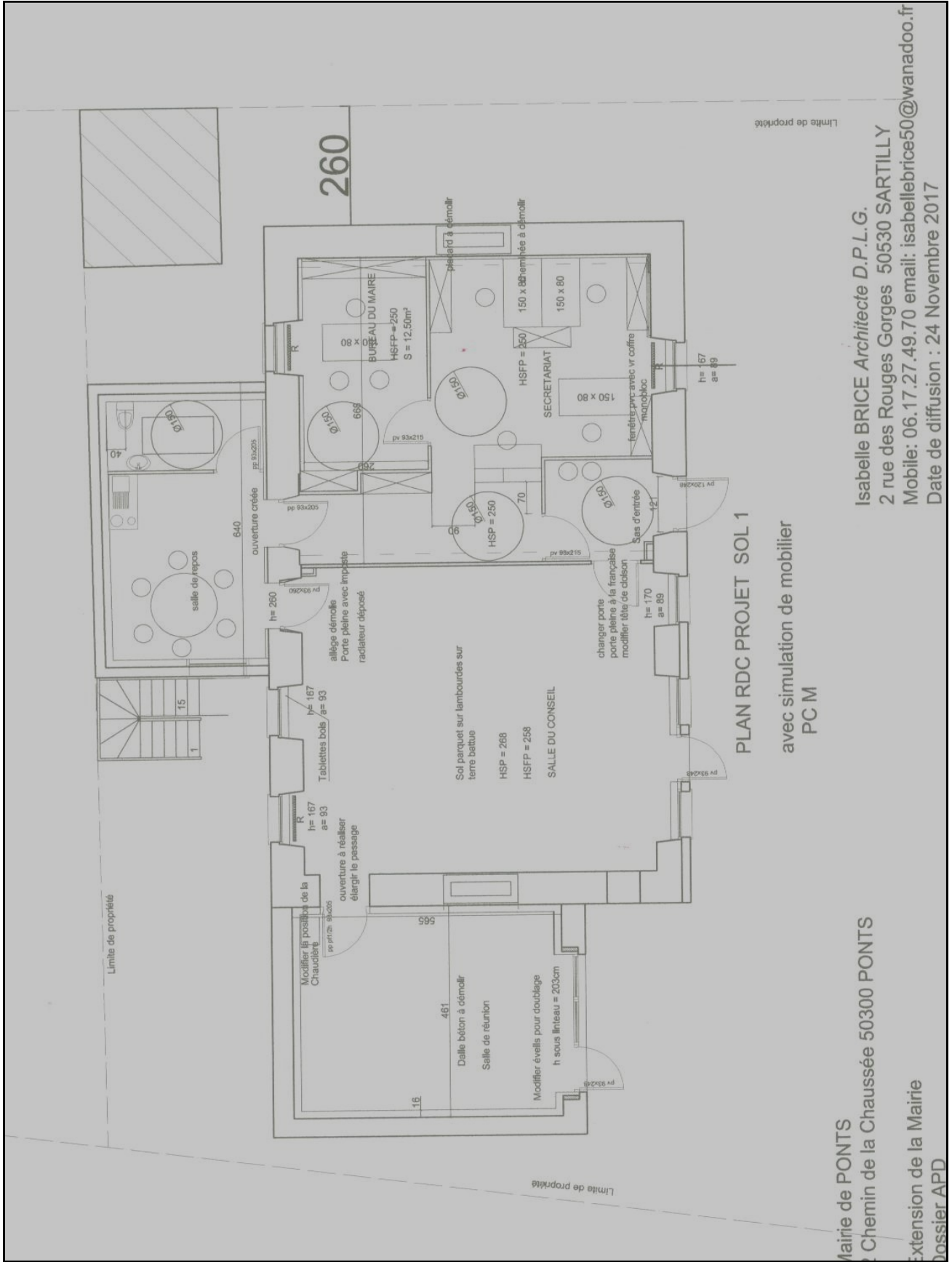


Face SUD,

Face Nord avec extension, toit terrasse pour utilisation indépendante de l'étage



PROJET - AMENAGEMENT DE LA MAIRIE



Mairie de PONTS
 Chemin de la Chaussée 50300 PONTS
 Extension de la Mairie
 Dossier APD

Isabelle BRICE Architecte D.P.L.G.
 2 rue des Rouges Gorges 50530 SARTILLY
 Mobile: 06.17.27.49.70 email: isabellebrice50@wanadoo.fr
 Date de diffusion : 24 Novembre 2017

Subventions accordées aux sorties scolaires.

Classe de neige	2 enfants	160 euros
Championnat de natation	1 enfant	35 euros
Angleterre	1 enfant	80 euros
Lille	1 enfant	70 euros
Allemagne	1 enfant	80 euros
Classe découverte	7 enfants	560 euros
Pays Bas	2 enfants	130 euros
Ecosse	2 enfants	160 euros
Classe de mer	1 enfant	35 euros
Crète	1 enfant	80 euros

TOTAL		1 390 euros

Communauté d'agglomération - NOUVELLE DONNE FISCALE

A la fusion des communautés de communes, les élus ont fait le choix de stabiliser les taux d'imposition des contribuables. Depuis janvier 2017, la fusion des cinq intercommunalités a changé la donne au niveau fiscal. Auparavant, chaque intercom avait ses propres taux, l'ex Communauté de communes d'Avranches Mont St Michel comptant parmi celles ayant des taux d'impositions les plus faibles. Pour garantir aux habitants des taux stables et aux communes, un même niveau de recettes avant et après fusion, les taux d'imposition ont été redéfinis pour l'ensemble des collectivités.

Les Taux de notre commune sont ajustés à la baisse, pour compenser la hausse des taux communautaires. Le produit manquant à la commune sera reversé par la Communauté d'agglomération, pour garantir le même niveau de ressources.

Vote des taux d'imposition 2017.

Les élus ont adopté le principe de neutralité fiscale, aussi les nouveaux taux communaux pour l'année 2017 sont les suivants :

Avant la fusion (2016)

Taxe d'habitation	Commune : 11,86 %	Intercom : 9,61 %	Consolidé : 21,47 %
Foncier bâti	Commune : 17,69 %	Intercom : 0,76 %	Consolidé : 18,45 %
Foncier non bâti	Commune : 36,11 %	Intercom : 4,48 %	Consolidé : 40,59 %

Après la fusion (2017)

Taxe d'habitation	Commune : 10,38 %	Intercom : 11,15 %	Consolidé : 21,53 %
Foncier bâti	Commune : 13,23 %	Intercom : 2,22 %	Consolidé : 18,45 %
Foncier non bâti	Commune : 23,97 %	Intercom : 16,62 %	Consolidé : 40,59 %

PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) LA MARECHALLERIE

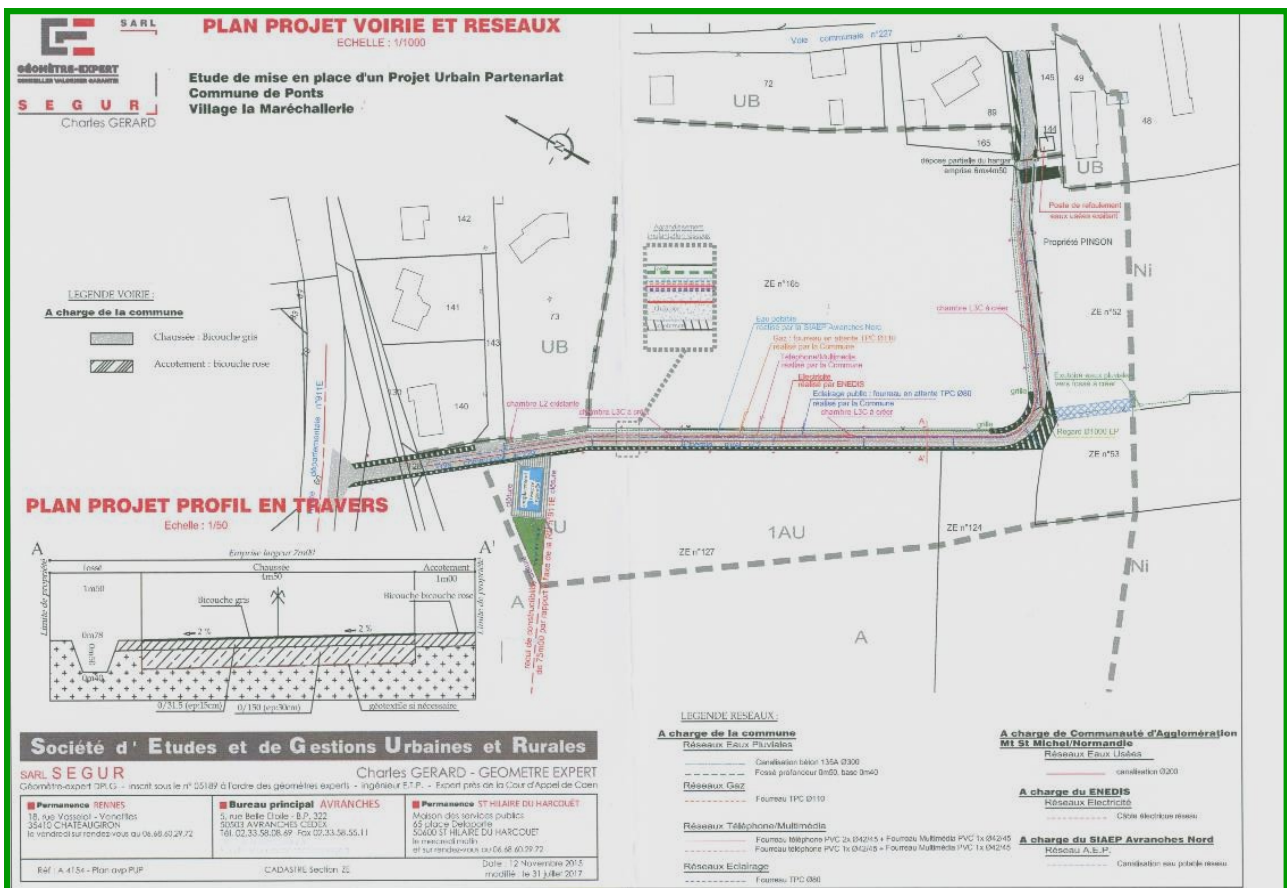
Le PUP a pour vocation d'organiser les modalités de financement des équipements publics nécessaires à l'accueil de nouvelles constructions. C'est une procédure exclusivement financière destinée à assurer le financement de tout ou partie des équipements publics nécessaires au fonctionnement des opérations d'aménagement ou de construction en projet.

Il s'agit d'une alternative facultative au régime « classique » de la fiscalité de l'urbanisme, puisqu'elle entraîne une exonération de la part communale de la taxe d'aménagement (la part départementale restant due).

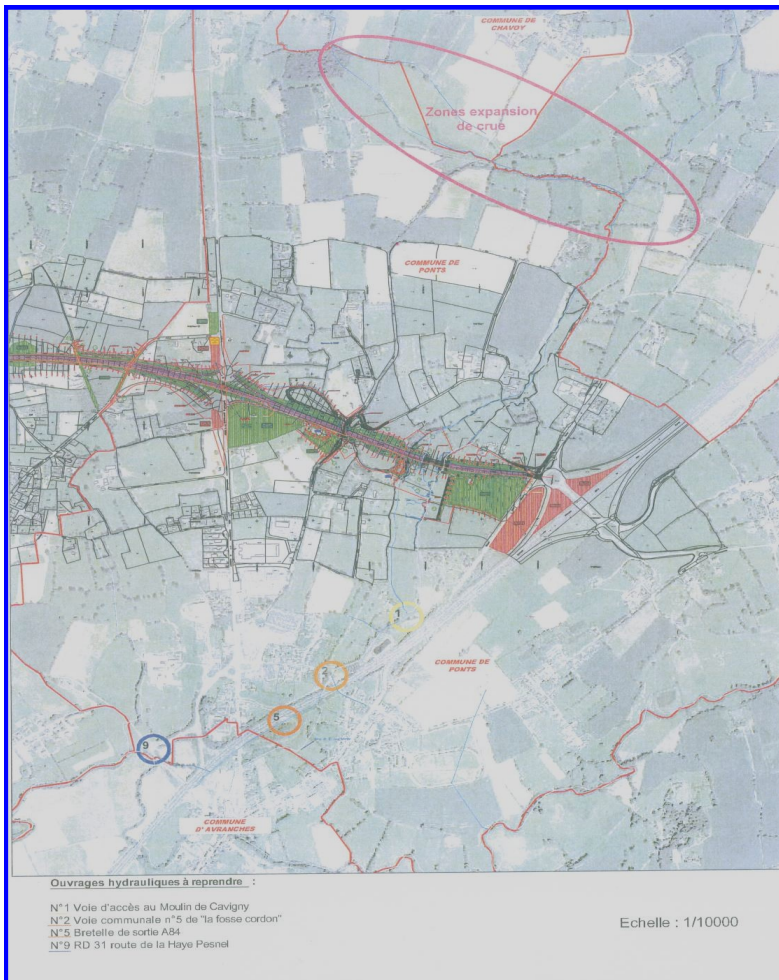
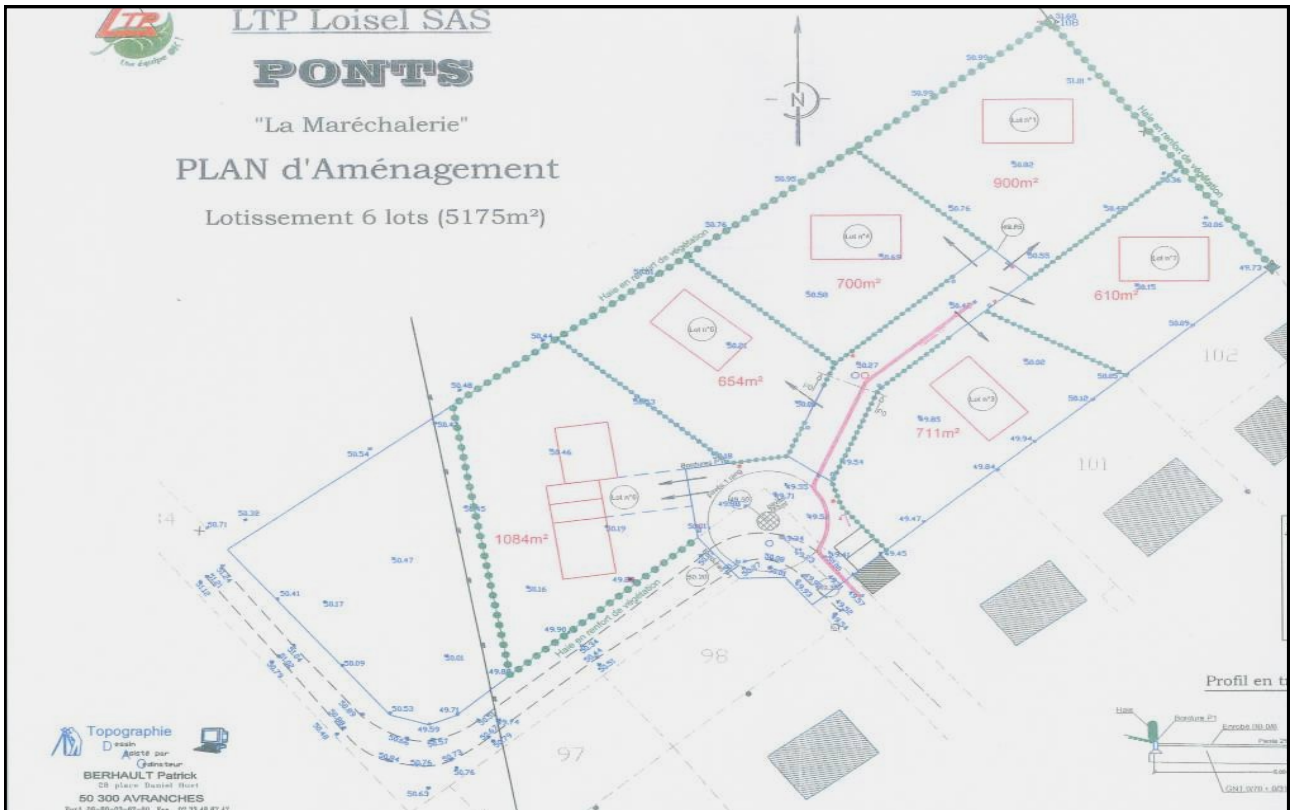
Sa caractéristique première est d'être formalisée par convention directement négociée et conduite entre les futurs auteurs d'opérations de construction (propriétaires fonciers..) et les collectivités locales. Elle fixe toutes les modalités de participation ou financement des équipements publics, notamment les montants et les délais de paiement.

Le conseil municipal a adopté en début d'année le PUP de la Maréchallerie pour un montant de 105 000 euros TTC.

Plan du projet



Plan d'aménagement du nouveau Lotissement « Les Cerisiers » La Maréchallerie



TRAVAUX « LA GUERINETTE »

Dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet départemental de mise à 2 x 2 voies de la route Longueville / Avranches, le département a pris l'engagement de réaliser des ouvrages qui n'auront aucune conséquence sur l'aggravation des risques d'inondation et, dans la mesure du possible, viseront à en réduire les risques.

L'utilité publique du projet a reçu un avis favorable sous réserve que soit créée une instance chargée de vérifier que le département respecte bien son engagement de procéder aux aménagements indispensables afin de régler tous les problèmes récurrents de maîtrise intégrale des crues et des eaux de ruissellement générant des inondations dans les communes de Ponts et Avranches, quelques soient les éléments

qui seront identifiés comme étant responsables de ces inondations.

Le montant de l'opération est globalement estimé à 1 000 000 € TTC

Les ouvrages concernés par ces travaux sont les suivants :

Ouvrage n° 1 : Voie communale n° 216 d'accès au moulin de Cavigny

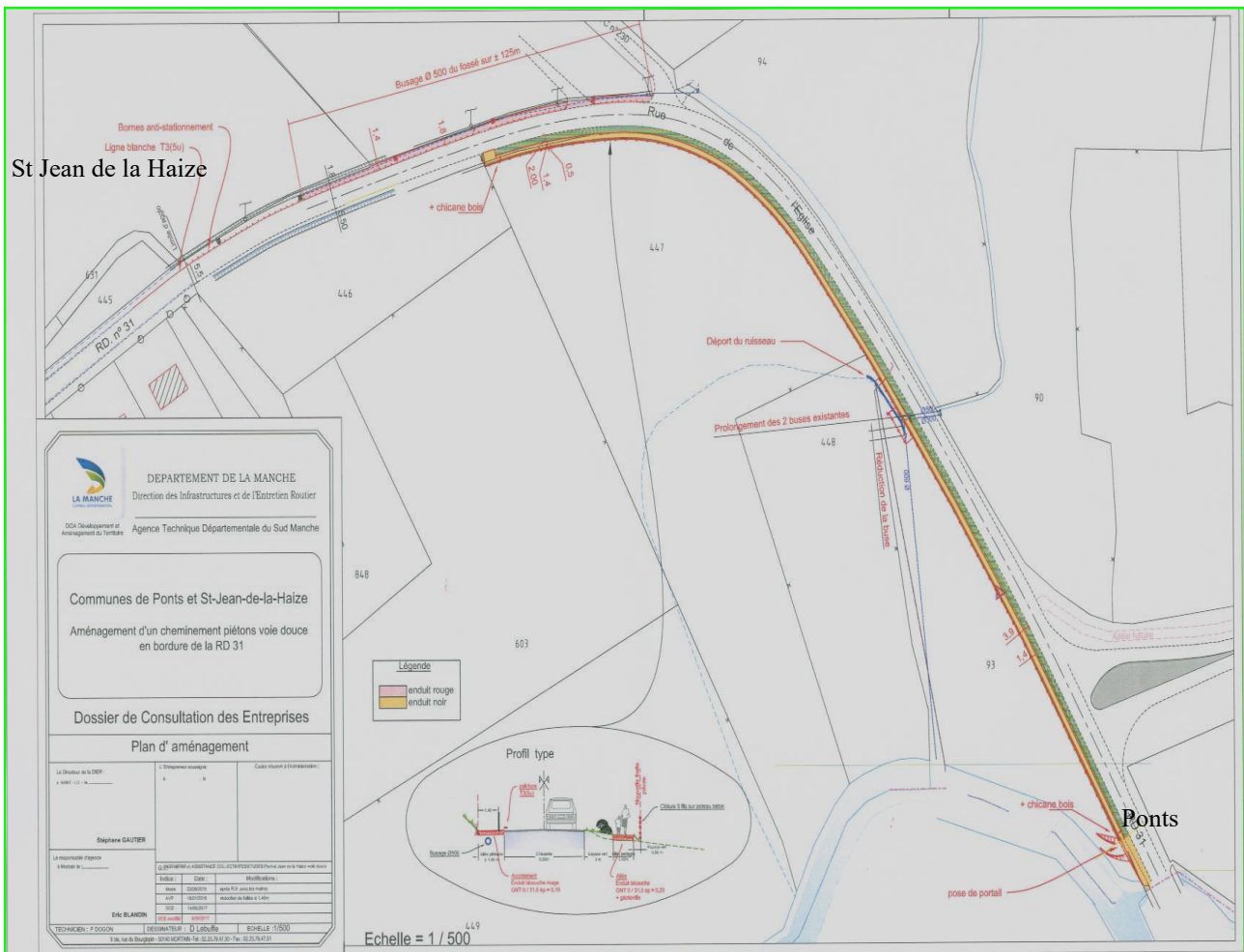
Ouvrage n° 2 : Voie communale n° 5 de « La Fosse Cordon » - Commune de Ponts

Ouvrage n° 5 : bretelle de sortie RN 175 traité en dehors de la présente convention mais remis à l'Etat

Ouvrage n° 9 : RD 31 Route de St Jean de la Haize, maintenu dans le domaine départemental.

Zones d'expansion des crues : maintenues dans le domaine départemental avec bail agricole environnemental à établir avec les exploitants.

Tracé voie douce PONTS - ST JEAN DE LA HAIZE



Le repas des cheveux blancs



Le dimanche 8 octobre était placé sous le signe de la convivialité. En effet, comme d'habitude, le commune de Ponts est heureuse d'organiser le repas des « cheveux blancs ».

Environ 84 Pontois de 65 ans et plus ont répondu à cette invitation afin de partager un moment de convivialité entre amis et voisins.

Après le discours de bienvenue prononcé par Mr le Maire, Mme ALLAIN Marguerite et Mr René VERDIER (doyenne et doyen de cette assemblée) ont été accueillis à la table d'honneur.



Après avoir dégusté, le merveilleux repas préparé par la Maison Bordais et quelques pas de danse pour la digestion, les convives ont pris rendez-vous pour le

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018.

Un colis de friandises a été remis aux absents dans l'impossibilité de se déplacer.

Les Anciens Combattants



Les cérémonies du souvenir se sont déroulées,

- Le 14 mai avec dépôt de gerbe suivi du vin d'honneur offert par la municipalité.
- Le 12 novembre, dépôt de gerbe au monument de Ponts, suivi d'une commémoration à Plomb et du repas annuel des camarades.
- Le 5 décembre, journée du souvenir en hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et Tunisie, dépôt de gerbe et vin d'honneur à la mairie de Ponts.

En 2018, pour le 11 novembre, c'est la commune de Ponts qui recevra les camarades des communes associées pour le centenaire de la guerre 1914-1918.

Ordre national de la Légion d'honneur

L'ordre national de la Légion d'honneur est l'institution qui, sous l'égide du grand chancelier et grand maître, est chargée de décerner la plus haute décoration honorifique française. Elle a été instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte. Elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services à la Nation. »



Le 31 juillet 2017, au cours de la Cérémonie de la Libération d'Avranches, Le Général Roland STANSKY a remis la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à :

Monsieur Alfred LELANDAIS, né le 08.10.1938 à Montgothier (Manche), engagé à 18 ans pour 3 ans au 18ème Régiment des Parachutistes, après 6 mois d'instruction à PAU et trente mois en Algérie, était toujours volontaire comme Grenadier - Voltigeur en tête de patrouille. Par son courage est décoré de la Valeur Militaire

avec 2 citations, l'une à l'Ordre de la Brigade et l'autre à l'Ordre du Régiment.

Ses décorations : Militaire, Valeur Militaire, Croix du Combattant Volontaire, Croix du Combattant, Médaille Reconnaissance de la Nation, Commémorative Algérie, marié à Monique, il a 4 enfants et 7 petits enfants, 35 années de Chef d'Entreprise de travaux publics, Conseiller municipal de la commune de CRISENOY (Seine et Marne) en 1989, puis maire de cette commune pendant 2 mandats.

Depuis 2011, Monsieur et Mme LELANDAIS sont devenus **Pontois**, à La Ménardière.



LA FRATERNITE PONTOISE

Elu « PRESIDENT » par surprise en ce début d'année, je dois, aujourd'hui résumer nos activités.

- Le 07 février, jour du premier rassemblement, j'ai d'abord rappelé la convivialité et prévu de la maintenir par le caractère chaleureux des relations existantes au sein du groupe.

Le programme initial des rassemblements reste inchangé. Nous devons un grand merci aux trois amis Paulette, Yolande et Micheline qui ont, pour des raisons personnelles quitté le bureau :chacune a reçu son petit cadeau. Pour le goûter vers 16 heures, les crêpières de l'équipe ont pensé à la CHANDE-LEUR et nous ont offert des crêpes à déguster.

- Le 07 mars, les anniversaires du premier trimestre ont été fêtés.

- Le 18 mars, sur propositions des TRIOLETTES DE VILLEDIEU, 25 adhérents ont assisté au spectacle de danses traditionnelles, chants et histoires comiques qui nous ont fait passer une après midi agréable à la salle de Villedieu les Poêles.

- Le 04 avril, jour réservé au repas des adhérents : 60 convives étaient présents (22 étaient âgés de plus de 80 ans !). Un excellent menu préparé par « LE FAISAN DORE » et Patrick, l'accordéoniste nous ont parfaitement gâtés pour cet après midi de convivialité.

- Le 13 mai, en accord avec le Comité des fêtes, nous avons organisé un voyage au Musée du Textile à Cholet et au Parc Oriental de Maulevrier avec déjeuner aux environs. Excellente journée, on nous dévoile les étapes de fabrication de la fibre au fil et du fil au tissu. Au parc oriental le jardin nous surprend par la richesse de sa végétation, la taille « à la japonaise » et la sérénité qui s'en dégage. Maintenant on sait tisser et tailler les arbustes.

- les 06 juin et 05 septembre, les natifs des deuxième et troisième trimestres ont été fêtés.

- Les 03 octobre et 07 novembre, jeux de société et marche

- Le 05 décembre, fête anniversaire du quatrième trimestre

- Le 16 décembre, repas de Noël à Pontaubault.

Projets 2018

- Le 09 Janvier : ASSEMBLEE GENERALE

- Le 16 janvier : réunion des adhérents en remplacement du 02 janvier qui est annulée

- Le 18 Mars : Repas avec animation ouvert à tous



Le Président

Bernard PASTUREL



Départ de Paulette, Yolande et Micheline



Anniversaire 1er trimestre



Repas des adhérents



Visite de l'usine de Cholet



Machine a tisser



Parc Oriental de Maulevrier



Anniversaire deuxième trimestre

LE COMITE DES FETES



Une année se termine, le bilan est satisfaisant. Des subventions ont été votées à la Fraternité Pontoise, aux Anciens Combattants et au Canoë Club.

Le voyage a eu lieu le 13 mai avec la Fraternité Pontoise au Musée du textile et au Parc Oriental de Maulévrier (42 personnes présentes).

La fête communale du 18 juin était animée par « American Country » de Ponts, 80 exposants ont participé au vide grenier.

Après la messe avec pain bénit à l'église St Etienne, le rendez-vous était donné sur le terrain du mottet pour le repas champêtre et stands divers.

Le 14 octobre, soirée dansante animée par Stéphane Fauny, à la Salle Socioculturelle de Ponts.

Le 10 novembre, un repas a été offert aux 75 bénévoles qui oeuvrent au sein du comité pour toutes les différentes manifestations.



Les réunions sont ouvertes à tous, un appel est lancé aux bonnes volontés.



Le Président

Jean Claude DEBIEU

Les P'tits Pontois

L'association, née en 2002, a dépoussiéré ses statuts et s'est offert un nouveau nom pour ses quinze ans lors de son Assemblée Générale en janvier 2017.

Adieu Culture Sports et Loisirs ! Bonjour



Nous sommes 16 membres bénévoles. C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour nous aider lors de nos différentes manifestations.

En mars, nous avons proposé aux enfants de la commune âgés de 0 à 12 ans, un **après-midi jeux**. Jeux de société, maquillage, coloriage, jeux géants, goûter.... Ce fut une belle après-midi en famille à la salle socioculturelle.



Le nouveau challenge de cette année fut l'organisation de notre premier **vide grenier puériculture** en avril. Avec 33 exposants, jeunes et moins jeunes ont pu faire des affaires !



Samedi 18 novembre, s'est déroulé notre **soirée annuelle**. De nombreux participants ont pu profiter d'une soirée sympathique. Les bénéfices de la soirée ont permis de financer en partie l'arbre de Noël des enfants.





Une fois par mois se réunisse, plusieurs personnes, pour faire travailler leur créativité autour des **fleurs**, bouquet, composition,...
La verdure est à l'honneur à chaque fois !



Dimanche 3 décembre pour notre incontournable **arbre de Noël**, nous avons offert aux 80 enfants présents de la commune un spectacle de clownerie, **Titi et moi**.



C'est avec l'aide d'une subvention de la mairie, que nous avons pu profiter de ce moment de qualité.



Le Père Noël a pris le temps de passer pour offrir un livre et des chocolats à

chaque enfant présent. La venue de deux souris bien connues a clôturé ce chouette moment chaleureux.



Nous tenons à remercier la municipalité, ainsi que les différents commerçants qui nous ont aidé sous forme de don ou sous forme de bon d'achats. (Vival, Sport&co, Caroline&Damien LENOIR, Liberté Coiff, Monbana, Fimocazelle,...) ainsi que les quelques particuliers pontois.

Dates à retenir :

- *Mardi 16 janvier 2018 à 20h30* salle convivialité : assemblée générale
- *Dimanche 25 mars 2018* : après-midi jeux pour les enfants de 0 à 12 ans
- *Dimanche 15 avril 2018* : vide grenier jouets/puériculture
- *Samedi 10 novembre 2018* : repas annuel
- *Dimanche 02 décembre 2018* : Arbre de Noël



Des questions ?! des suggestions ?!

lesptitspontois@gmail.com



Les P'tits Pontois

MARCEY - HARMONY

Une nouvelle activité détente sur notre commune !

QI Gong

Le Qi Gong est un travail sur l'énergie interne, basé sur la respiration, utilisant des postures et des mouvements fluides. Cette discipline apporte le bien - être tant physique et moral grâce à la circulation de l'énergie vitale dans le corps. Un véritable remède antistress.

Les cours ont lieu le mercredi de 14 h 00 à 15 h 00 et de 18 h 30 à 19 h 30 - salle socioculturelle de Ponts, animés par Pascale Bouthors, thérapeute en énergétique chinoise.

Les adhérents vous montreront le fruit de leur travail le week - end du 9 au 10 juin 2018 lors d'une démonstration.

Spectacle de Pascaline

Marcey Harmony et ses groupes de Qi Gong vous invitent au spectacle de Pascaline, chanteuse et danseuse, lancée par Daniel Balavoine et Pierre Bachelet. Entrée gratuite, **le samedi 13 janvier 2018 partir de 20h 45, salle Socioculturelle de Ponts.** Ambiance assurée.

Ce spectacle est offert à Monsieur le Maire, ses Adjointes, Conseillers Municipaux et employés, ainsi qu'à toute la commune de Ponts en remerciement d'avoir accepté d'accueillir les cours de Qi Gong en leur commune.

Pascale Bouthors dite Pascaline

AMERICAN COUNTRY CLUB PONTS

L'association accueille comme les autres années une cinquantaine d'adhérents. Le bal country annuel aura lieu le **Samedi 03 mars 2018, salle socioculturelle de Ponts** et un autre est prévu le Dimanche 03 juin. Le club vous propose des animations si vous le désirez dans les fêtes communales ou autres. Animation de la fête de Ponts **le 18 juin 2017**



AVRANCHES SPORTS LOISIRS

Gym adultes et seniors ; Gym Pilates ; Gym après cancer ; Aquagym
Marche nordique et randonnées
Danse modern-jazz et classique ; Rollers artistique et acrobatique

Nous remercions Mr le Maire et la commune de PONTS pour la mise à disposition de la salle socioculturelle depuis de nombreuses années, ce qui nous permet d'y animer 2 cours de gymnastique seniors le lundi de 9h30 à 11h30, environ 60 personnes participent aux séances et les cours sont complets pour cette année.

De plus toujours le lundi, à partir de 17h et jusqu'à 22h, 5 cours de danse Modern-jazz y sont dispensés par notre professeur de danse, Mme Valérie Marais et les cours sont également complets.

Pour la saison 2016 /2017, 5 enfants et 12 adultes de la commune de Ponts faisaient partie de notre association qui comptait 630 adhérents.

Pour tous renseignements :

Courriel : asl50300@gmail.com

Présidente : Mme Thérèse Madec

tél : 0679684032



Amicale des pêcheurs à la mouche

du SUD MANCHE

Association loi de 1901 – Agréée N° 051006102
SIEGE SOCIAL : Mairie de Ponts– 50300 PONTS

E-mail : manche.mouche@free.fr

L'AMICALE est un RASSEMBLEMENT des PÊCHEURS du SUD MANCHE, pratiquant essentiellement les TECHNIQUES de PÊCHE dite « à la MOUCHE ». Elle est plus particulièrement orientée sur la capture en RIVIERE des SALMONIDES (SAUMONS et TRUITES) mais les pêcheurs pratiquant CETTE DISCIPLINE en MER pour le BAR et autres sont les bienvenus.

POUR nous CONTACTER Pascal Teurquety président 02 33 58 65 44

Christophe Périer vice Président 02 33 58 34 02

NOTRE SITE INTERNET : <http://manche.mouche.free>

E-mail: manche.mouche@free.fr

NOS OBJECTIFS :

- ☐ Nous faire mieux connaître pour REGROUPER un MAXIMUM de MOUCHEURS et développer nos activités de montage, lancer et sorties ou voyages pêche.
- ☐ En collaboration avec les AAPPMA, PROMOUVOIR ET PARTICIPER à toutes les actions en FAVEUR de ce mode pêche qui, associé à la remise à l'eau de tout ou partie des poissons capturés, intéresse de plus en plus les jeunes et les moins jeunes, et ouvre des perspectives intéressantes pour la préservation de notre patrimoine halieutique et du milieu naturel.

Les échos du club

Les effectifs restent stables nous sommes une trentaine de membres. Cette année les conditions météo ont fait que les pêcheurs n'ont pas pu exercer leurs arts correctement. Les niveaux des rivières étant au plus bas, le préfet a pris la décision de fermer certains cours d'eau. Quelques membres sont allés en Irlande début juin mais les rivières étaient aussi très basses. Malgré cela ils ont pu prendre quelques poissons dont plusieurs brochets en lac. Nous avons participé au festival Caraméuh à Vains où nous avons pu exposer notre savoir faire. Un étang peuplé essentiellement de carpes était à notre disposition, une première pour nous. Nous avons réussi à prendre et à faire prendre une quinzaine de poissons. Le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et si vous le désirez nous vous invitons à venir nous voir les mercredis à partir de 18 h 00 sauf pendant les fêtes de fin d'années à la salle de convivialité.

LE BUREAU

Pascal Teurquety président, Christophe Périer vice président, Jean yves Le Ménach trésorier, Eric Rébillon secrétaire, Cédric Devin secrétaire adjoint et les membres Brault Alain, Legoec Jean Claude et Michel Vaugrente

Le tarif de la cotisation annuelle est fixée à 25 € pour les adultes et 20 € pour les moins de 18 ans.

Le Secrétaire
Eric Rébillon



Even Park s'agrandit et innove en 2018, après 3 années d'exploitation, création pour l'été 2018, d'un parc extérieur.

Son nom : Even Park Place,

Projet : accueillir nos clients également quand il fait beau en été (il fait toujours beau dans la baie.)

Les activités : jeux de plein air gonflables, labyrinthe, relaxation, restauration, bar, pétanque, circuit autos miniatures, jeux d'eau, coin barbecue, espaces ombragés, mini concerts, etc...



Et une nouveauté dans l'ouest le Ciné Park ou Ciné Even : cinéma de plein air depuis son véhicule en liaison radio par FM.

Toujours toutes animations pour enfants et adultes, avec la plaine de jeux Filou Park, le Laser Game et ses effets spéciaux, le Karting (22 karts), l'espace jeux d'arcades, le bar et ses salons, de quoi passer un bon moment en famille ou entre amis.

Nos salles de réunions et séminaires de capacité de 10 à 300 personnes qui accueillent maintenant des salons, conférences en visio (à distance avec d'autres centres en France, voire à l'étranger grâce à internet), avec ou sans restauration sous forme de buffet, repas, brunch et soirées concerts.



Et aussi pour très bientôt, un projet de création d'un marché artisanal couvert, où les producteurs locaux pourront en étant réunis proposer tout un panel de produits du terroir à des prix compétitifs.



Une nouvelle entreprise sur la commune



PREVOSTO, Entreprise historique Avranchinaise, créée en 1906, s'implante sur le commune de Ponts en 2017.

Anciennement basée ZA de la Porionnais à AVRANCHES, nous souhaitons rapprocher l'agence

d'une zone attractive en plein développement et de surcroît facile d'accès avec ses bretelles d'auto-route ralliant Caen ou Rennes par l'A 84 à proximité.

Société du Groupe LB regroupant 3 agences basées à Granville (50) Tribehou (50) et Verson (14), Prévosto compte à ce jour 19 salariés.

Travaillant au quotidien dans ces nouveaux bureaux, situés à la Zone commerciale « La Fosse Cordon » 4 de nos salariés dont le Directeur d'Agence, Un conducteur de travaux, un Technicien d'étude et une Assistante de travaux.

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le gros œuvre et intervenons dans tout le grand ouest de la France. Parmi l'ensemble de nos ouvrages, nous avons entre autres réalisé l'Ehpad « Les Matines » à Avranches d'une capacité de 66 lits, un ensemble de 16 logements « Résidence Le Scriptorial » à Avranches, un ensemble immobilier « Maison Castelli » comprenant 21 villas individuelles à Eterville (14), le groupe scolaire de St Senier sous Avranches ou encore la structure extra hospitalier « l'Estran » à Avranches.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 02.33.69.42.43. Vous pouvez nous écrire par courrier à Groupe LB, 737 Rue de la Parfonterie 50400 Granville ou par mail à direction@groupe-lb.fr

Retrouvez-nous également sur notre site Internet : www.groupe-lb.fr ainsi que sur les réseaux Facebook, Instagram et LinkedIn



SARL JEAN LOUIS COUENNE



La SARL JEAN LOUIS COUENNE a transféré son activité de mécanique - carrosserie - peinture dans leur nouveau local situé ZA de Maudon début juin 2017.

Dotée d'équipements de nouvelle génération et respectueux de l'environnement, la SARL JEAN LOUIS COUENNE va redynamiser son activité notamment l'atelier Carrosserie - Peinture qui permet grâce à ses nouvelles dimensions d'accueillir des véhicules de taille plus importante (Camping car, Véhicules utilitaires) et d'avoir un confort de travail irréprochable.

L'espace atelier mécanique a lui aussi été repensé afin d'accueillir les véhicules multimarques dans de meilleures conditions avec des équipements modernes et performants.

Toute l'équipe vous accueille

- du Lundi au Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00,
- et le vendredi de 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00.
- Tél :02.33.58.65.05



ETAT CIVIL
Arrêté au 1er décembre 2017

NAISSANCES

Clément DESLANDES	Le 10.07.2017	Le Bourg Robert
Anna DEBIEU	Le 16.08.2017	Lotissement Le Jardin
Alister BOURREY - BIROCHAU	Le 14.09.2017	Le Grand Andillou

MARIAGE

Le 15.04.2017	Jérôme BALAN et Nathalie COUENNE
Le 13.05.2017	Selemani AHMED - ADBOU et Nomen janahary ALPHONSE
Le 08.07.2017	Arnaud LEMARCHAND et Valérie DAVID
Le 19.08.2017	Mario BERTIN et Maëlle AUBERT

DECES

Le 23.01.2017	Mme BAGOT	Andillou
Le 01.02.2017	Mme DELPLANQUE	Lotissement La Fosse Cordon
Le 19.02.2017	M. AUDOUARD	Maudon
Le 12.05.2017	Mme TAQUET	Maudon
Le 11.08.2017	M. DISHNICA Altim	Le Chêne au Loup

Tarifs location salle socioculturelle

Objet de la réservation	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur (< 4h)	70€	100€
Soirées privées Week-end ou jours fériés		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
- 75H	190€	320€
Semaine - 24H	80€	150€
+ charges		
Exposition ou spectacle à but lucratif		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
+ charges		
Réunion à but non lucratif (+ réunions d'entreprises sur commune) (tarif horaire, charges comprises)	15€	30€

Tarifs location salle de convivialité

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (<4H)	30€	60€
Soirées privées Week-end ou jours fériés		
- 24H	60€	120€
- 48H	80€	140€
Semaine - 24H	40€	70€
+ charges		
Réunion à but non lucratif	15€ (forfait)	10€ /heure



RAPPEL POUR INFORMATION

Une participation pour fournitures scolaires de 40 euros est accordée à tous les enfants du primaire. (du CP au CM2).

Conditions de financement aux séjours pédagogiques, scolaires et activités sportives spécifiques

- Participation familiale comprise entre 20 et 39 €, subvention	10 €
- Participation familiale comprise entre 40 et 49 €, subvention	20 €
- Participation familiale comprise entre 50 et 59 €, subvention	25 €
- Participation familiale comprise entre 60 et 69 €, subvention	30 €
- Participation familiale comprise entre 70 et 79 €, subvention	35 €
- Participation familiale comprise entre 80 et 89 €, subvention	40 €
- Participation familiale comprise entre 90 et 99 €, subvention	45 €
- Participation familiale comprise entre 100 et 100 €, subvention	50 €
- Participation familiale comprise entre 110 et 119 €, subvention	55 €
- Participation familiale comprise entre 120 et 129 €, subvention	60 €
- Participation familiale comprise entre 130 et 139 €, subvention	65 €
- Participation familiale comprise entre 140 et 149 €, subvention	70 €
- Participation familiale supérieure à 150 €, subvention	80 €

Liste des Assistantes Maternelles de la commune

DECHIPRE Gwenhaële	10 La Paturerie	Places agréées : 4
COLIN Tatiana	02 La Grande Mazurie	Places agréées : 4
CHALLIER Odile	03 Le Jardin	Place Agréée : 1
CHAUVIN Chantal	12 Andillou	Places agréées : 4
FESTOC Nelly	7 rue de la source	Places agréées : 4
LETOURNEUR Michelle	18 Lotissement Le Jardin	Places agréées : 4

Circule les lundis, mardis et vendredis, saut jours feries.

	ALLER		RETOUR
1	13:35 - Cité d'Automne	14	16:01 - Office de Tourisme
2	13:38 - 43, rue Jean Mermoz	15	16:04 - Cimetière
3	13:40 - 5, rue Baron d'Orsenne	16	16:07 - Hôpital
4	13:43 - Centre de tri postal - Saint-Martin-des-Champs	17	16:09 - Rue de Dunkerque
5	13:45 - Centre Abbé Pierre	18	16:13 - Le Motté
6	13:48 - E.H.P.A.D. Les Mâtines - Résidence « De Tonge »	19	16:15 - Rue Saint-Héliér
7	13:51 - Place Molière	20	16:17 - Fosse Cordon - Ponts
8	13:54 - Rue du Moulin à Vent - Le Val-Saint-Père	21	16:19 - Rue Saint-Etienne - Saint-Jean-de-la-Haize
9	13:58 - Jardin des Plantes	22	16:23 - Cabinet Médical - Marcey-les-Grèves
10	14:01 - Place Patton	23	16:25 - 14, rue Pont-Gilbert
11	14:04 - Maison de retraite rue E. Bêchet	16	16:29 - Hôpital
12	14:08 - Poste	14	16:34 - Office de Tourisme
13	14:10 - Place du Marché	13	16:37 - Place du Marché
14	14:13 - Office de Tourisme	12	16:39 - Poste
15	14:16 - Cimetière	11	16:42 - Maison de retraite rue E. Bêchet
16	14:18 - Hôpital	9	16:45 - Jardin des Plantes
17	14:20 - Rue de Dunkerque	10	16:49 - Place Patton
18	14:24 - Le Motté	1	16:53 - Cité d'Automne
19	14:26 - Rue Saint-Héliér	2	16:57 - 43, rue Jean Mermoz
20	14:28 - Fosse Cordon - Ponts	3	17:00 - 5, rue Baron d'Orsenne
21	14:30 - Rue Saint-Etienne - Saint-Jean-de-la-Haize	4	17:03 - Centre de tri postal - Saint-Martin-des-Champs
22	14:35 - Cabinet Médical - Marcey-les-Grèves	5	17:05 - Centre Abbé Pierre
23	14:37 - 14, rue Pont-Gilbert	6	17:08 - E.H.P.A.D. Les Mâtines - Résidence « De Tonge »
16	14:41 - Hôpital	7	17:10 - Place Molière
14	14:46 - Office de Tourisme	8	17:13 - Rue du Moulin à Vent - Le Val-Saint-Père
	Terminus		Terminus

Condition d'utilisation du minibus :

Présentez votre titre de transport au chauffeur pour accéder au minibus

Modalités d'accès au service :

Habiter Avranches, Marcey-les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize, Saint-Martin-des-Champs, le Val-Saint-Père ou Ponts.

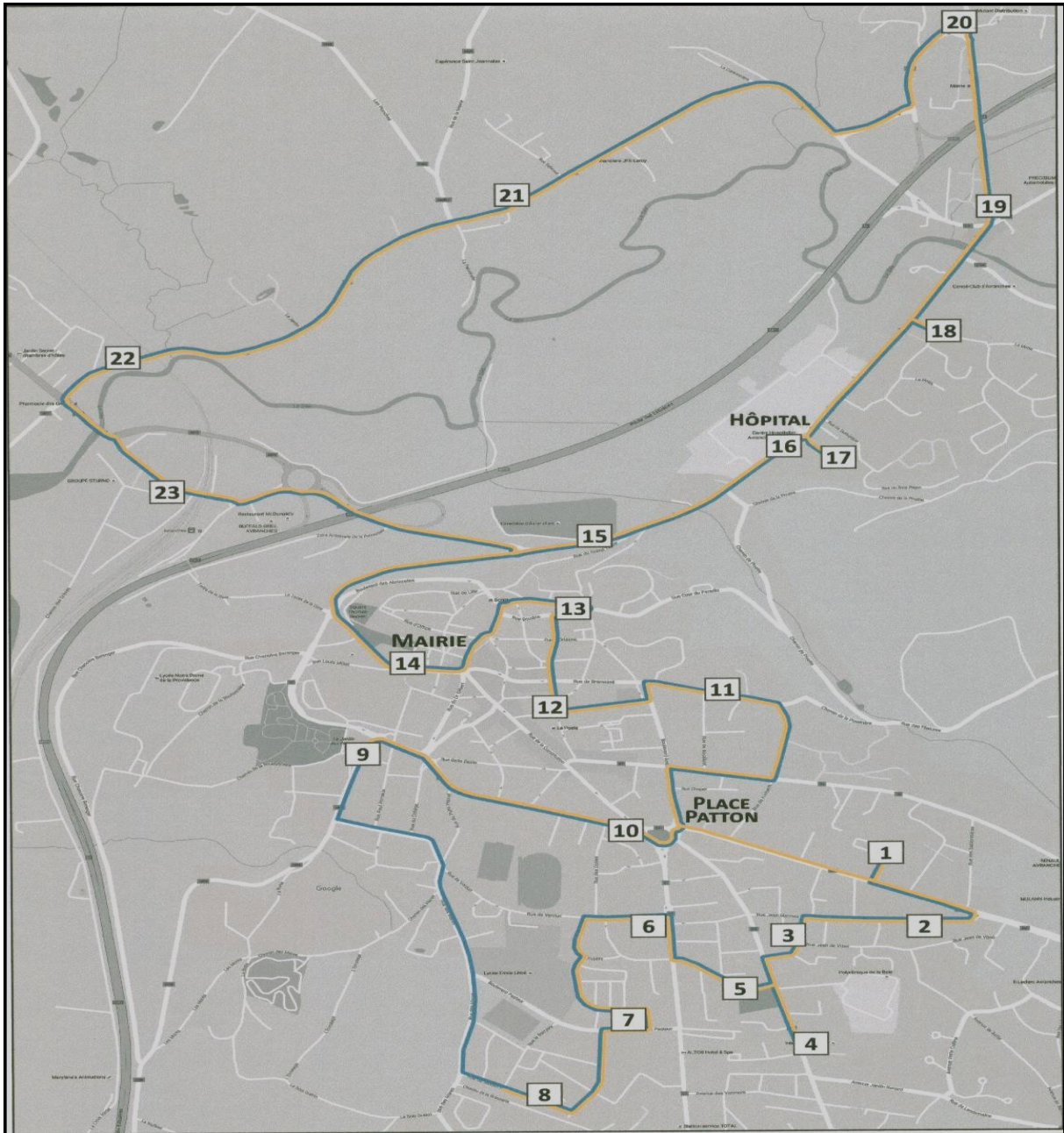
Etre âgé de 65 ans et plus **OU** bénéficier d'une AAH, pension d'invalidité, RSA, ADA ou être demandeur d'emploi.

Pour obtenir votre carte SéeBus, présentez-vous au CCAS (24 place du marché à Avranches) pour les Avranchinains et à votre mairie pour les habitants des autres communes.

Contact pour tout renseignement :

CCAS d'Avranches
Tél. : 02.33.79.39.40





CARTE DES CIRCUITS

NOUVEAUX HABITANTS

FAITES CONNAÎTRE VOTRE CHANGEMENT DE RESIDENCE

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la Mairie

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci, par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : cartes d'identité, autorisation de sortie du territoire, scolarité ...

- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen.

- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie , par le biais de la communauté d'agglomération d'Avranches - Mont St Michel : transports scolaire, Petite Enfance, cartes ordures ménagères, accès déchetterie ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune

Le Maire